

IRSEQ[®]

BADMINTON

**BADMINTON COLLÉGIAL MIXTE DIVISION 2
CONFÉRENCE NORD-EST
RÈGLEMENTS DE LIGUE CENTRE-DU-QUÉBEC**

2024-2025

MISE À JOUR : 2024.09.10

RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

Mise à jour
Juin 2024

SECTEUR COLLÉGIAL

RÈGLEMENTS
DE LIGUE

BADMINTON Division 2

Article 0 LES RÈGLEMENTATIONS EN VIGUEUR

- * Les règlements de secteur du RSEQ ;
- * Les règlements de Badminton Québec ;
- * Les règlements des championnats provinciaux du RSEQ.

Article 1 LES RÈGLES DE JEU

Les règles de jeu en vigueur seront celles de la Fédération de badminton du Québec, édition la plus récente.

1.2 Échauffement

Le responsable du tournoi déterminera le temps d'échauffement qu'il juge approprié pour le bon déroulement du tournoi. Un maximum de trois minutes est alloué pour l'échauffement avant un match.

1.3 Arbitrage

En cas d'absence d'arbitre, les entraîneurs ou les assistants entraîneurs pourront agir en tant qu'arbitre.

Article 2 CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 Un collège ne peut inscrire qu'une équipe dans la ligue.

2.2 Équipes participantes à la saison 2024-2025 (8)

Cégep de Drummondville
Cégep de Granby
Cégep de Sept-Îles*
Cégep de Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Thetford*
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Victoriaville

*Le Cégep de Sept-Îles et le Cégep de Thetford agissent comme équipes invitées pour la saison 2024-2025.

2.3 Composition d'une équipe pour les tournois par équipe (voir article 5.1)

2.4 Composition d'une équipe pour les tournois individuels (voir article 6.1)

2.5 Formule de jeu pour la saison 2024-2025

Trois (3) tournois en simple et trois (3) tournois en double pour un total de 6 compétitions lors de la saison régulière. Championnat régional individuel à la fin de la saison pour classer les représentants au championnat provincial.

2.6 Calendrier pour la saison 2024-2025

Saison 2024-2025				
Mois	Date	Jour	Tournoi	Collège hôte
Octobre	20-oct	Dimanche	Simple #1	Sherbrooke
Novembre	10-nov	Dimanche	Double #1	Granby
Décembre	01-déc	Dimanche	Double #2	Trois-Rivières
Janvier	26-janv	Dimanche	Simple #2	Drummondville
Février	16-févr	Dimanche	Simple #3	Drummondville
Mars	02-mars	Dimanche	Double #3	Shawinigan
Mars	23-mars	Dimanche	Championnat régional individuel	Sherbrooke
Avril	4-5-6	V-S-D	Championnat provincial	Drummondville

Article 3 ÉPREUVES / CLASSE / RETARD

3.1 Épreuves

Simple féminin - simple masculin
Double féminin - double masculin - double mixte

3.2 Classe

Classe unique «collégiale».

3.3 Retard / absence

Un retard ou absence après 3 appels du responsable du tournoi entraîne une défaite par forfait de la partie.

Article 4 CLASSEMENT CUMULATIF ET MÉRITES SPORTIFS

4.1 Un classement cumulatif individuel et un classement cumulatif par équipe seront mis à jour après chaque tournoi.

4.2 Mérites sportifs

Individuel

Aucun mérite

Par équipe

Une bannière par équipe sera remise à l'équipe championne de la saison régulière. Aucune médaille.

Article 5 **TOURNOIS PAR ÉQUIPE**

Le volet par équipe n'est pas applicable pour la saison 2024-2025 pour la ligue du Centre-du-Québec.

5.1 Composition d'une équipe **et limite de participation**

Une équipe est formée d'un nombre illimité de joueurs et de joueuses. Pour chaque rencontre l'alignement est composé de 7 garçons et 4 filles. Les joueurs et les joueuses sont répartis comme suit pour chacune des rencontres d'un tournoi :

Deux simples masculins (SM1, SM2)

Un simple féminin (SF)

Un double féminin (DF)

Deux doubles masculins (DM1, DM2)

Un double mixte (DX)

Limite de participation :

Féminine : 1 catégorie

Masculine : 1 catégorie

5.2 Équipe incomplète

5.2.1 Pour débiter un tournoi

Le nombre minimum d'athlètes requis pour débiter une rencontre est :

- 6 garçons et de 4 filles cependant la partie simple masculin # 2 (SM2) sera perdue par défaut.
- 7 garçons et de 3 filles cependant la partie simple féminin (SF) sera perdue par défaut.

Une équipe ayant 2 joueurs en moins est considérée incomplète et perd la rencontre par défaut.

5.2.2 Pendant un tournoi

Lorsqu'une équipe devient incomplète pendant un tournoi celle-ci pourra terminer le tournoi sans causer de forfait pour la rencontre et conserver les points accumulés lors des rencontres. Elle perdra par forfait chaque partie où elle ne pourra présenter de joueurs.

5.3 Inscriptions

Les collèges doivent présenter une liste de tous les joueurs susceptibles de prendre part au tournoi par équipe afin de permettre le semage des participants.

Une liste par session sera demandée par le responsable de la ligue et sera fournie aux autres entraîneurs avant la compétition.

Les joueurs doivent être présentés par sexe et par ordre de calibre, en simple et en double, du plus fort au plus faible selon la bonne foi de l'entraîneur.

Le classement des doubles masculins doit résulter de l'addition du positionnement des joueurs selon le classement présenté. Le plus petit total sera le double le mieux classé. En cas d'égalité, le double qui aligne le joueur le mieux classé sera considéré « double #1 ».

Tout collège conserve le droit d'ajouter à sa liste tout joueur éligible lors de la réunion des entraîneurs.

5.4 Alignement

Pour chacune des rencontres le formulaire d'alignement signé par l'entraîneur chef doit être déposé **15 minutes** avant le début de celles-ci. Dépassé ce délai, l'alignement précédent prévaudra. Le responsable ne fera qu'un seul rappel aux entraîneurs.

5.5 Substitution

Après le dépôt des alignements aucune substitution n'est permise sauf s'il y a blessure lors de l'échauffement. Un joueur ne peut être remplacé que par un joueur plus faible sur le document fourni pour l'inscription et inscrit sur l'alignement déposé avant la rencontre.

5.6 Forme de compétition

Calendrier de trois tournois (2 compétitions régulières et 1 championnat*) rotation complète à chaque tournoi.

*Pour les équipes classées

5.6.1 Horaire

Deux patrons d'horaire seront préparés où l'ordre des rencontres sera différent. En saison régulière, les deux meilleures équipes semées s'affronteront toujours lors de la dernière partie de la journée.

5.6.2 Ordre des matchs

L'ordre des sept (7) parties est déterminé en alternance par les entraîneurs au début de la rencontre. Un tirage au sort entre les entraîneurs identifiera quelle équipe aura le premier choix.

5.7 Participation

La participation d'un joueur est compilée s'il est inscrit et présent sur l'alignement déposé par l'entraîneur lors d'une rencontre.

5.8 Classement

L'équipe gagnante d'une rencontre sera celle qui remportera le plus de parties (4 de 7).

5.9 **Bris d'égalité**

Le bris d'égalité se fera selon les critères suivants, dans l'ordre :

- 1- Le plus grand nombre de parties remportées entre les équipes à égalité
- 2- Le quotient point pour/ point contre le plus élevé
- 3- Une partie de barrage entre les deux collèges (tirage au sort de la partie selon le dernier alignement déposé)

Article 6 **TOURNOIS INDIVIDUELS**

6.1 Liste des épreuves et système de pointage

Simple masculin et féminin, doubles féminin, masculin et mixte : 2 de 3 sets de 21 points, avec prolongations.

6.2 Inscriptions

Les inscriptions doivent parvenir **par courriel** (dave_woods44@hotmail.com) auprès du responsable de la ligue le mercredi précédant le tournoi. Le formulaire d'inscription vous parviendra par le responsable de la ligue. Les inscriptions doivent être présentées par épreuves et par ordre de calibre du plus fort au plus faible. Lors des tournois de double, la double participation est permise seulement aux athlètes féminines. (ajout juin 2024)

6.3 Semage

Le semage se fera par le responsable de la ligue pour le premier tournoi en simple et en double. Pour les deuxièmes tournois, les résultats des premiers tournois permettront de semer les joueurs/équipes.

6.4 Formules des compétitions

6.4.1 - Les formules des tournois individuels utilisées seront : En sections (pools) pour les préliminaires et par tableau (à la ronde) pour les éliminatoires.

6.4.2 (ajout juin 2023) - Pour recevoir un tournoi, les collèges devront respecter les critères minimaux suivants :

Tournoi simple : 12 terrains ;

Tournoi double (simple participation) : idéal 8 terrains – 6 terrains minimum;

Tournoi double (double participation) : 12 terrains.

6.5 Système de pointage

6.5.1 - Les résultats détaillés de la compétition et le classement individuel seront en ligne dans les jours suivants la compétition à l'adresse suivante :

<https://rseq.ca/sports/badminton/collegial/division-1/nord-est/ligue-cq/>

De plus, le responsable de la ligue transfèrera les résultats et classements aux responsables des collèges et entraîneurs en chef.

6.5.2 - Le classement est déterminé en fonction des résultats dans les éliminatoires et préliminaires. Le gagnant de la finale du niveau 1 aura 25 points, le finaliste en aura 23, les demi-finalistes 21, quart-de-finalistes auront 19 etc. Les points sont distribués jusqu'au dernier joueur ayant remporté une partie dans le niveau 1 avant n'importe quel joueur de niveau 2.

Après distribution des points dans le niveau 1, le classement ne tient compte que des joueurs classés dans les éliminatoires du 2e niveau.

Un athlète de niveau 2 peut faire un maximum de 15 points lors d'un tournoi.
(Ajout juin 2024)

6.7 Temps mort

Un temps mort d'une (1) minute à 11 points et de deux (2) minutes entre les manches est alloué à l'entraîneur, et ce, pour toutes les catégories.

6.8 Mérite individuel et classement cumulatif

6.8.1 Aucun mérite sportif.

6.8.2 Le classement cumulatif est déterminé par les résultats et pointages obtenus lors des tournois individuels. La moyenne des 4 meilleurs résultats lors des 6 tournois (Simple ou double), sera utilisée pour le classement final de la saison. (modif. Juin 2024)

Les 3 étudiantes-athlètes et 3 étudiants-athlètes qui obtiennent la meilleure moyenne au terme de tournois de la saison régulière seront reconnus. Un certificat leur sera remis et une remise sera faite lors du championnat régional. (ajout juin 2024)

Exemple de résultats :

	TOURNOI 1	TOURNOI 2	TOURNOI 3	TOURNOI 4	TOURNOI 5	TOURNOI 6	MOYENNE
Athlètes	simple	double	double	simple	simple	double	Saison
1	25	23	21	25	21	21	23,5
2	19	25	23	21	23	19	23
3	21	25	23	19	19	19	22

6.8.3 Égalité : le bris d'égalité sera fait comme suit :

1. Le nombre de tournois participés;
2. Le nombre de tournois remportés ;
3. Le nombre de rondes éliminatoires participées;
4. Le résultat des matchs entre les joueurs impliqués;

Article 7 CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUEL

7.1 Admissibilité au championnat

Pour pouvoir participer au championnat régional, un joueur devra avoir participé à 50 % des tournois réguliers.

Un étudiant arrivant en 2^e session doit participer à 66 % des compétitions de cette session.

Pour le contrôle de l'admissibilités au volet individuel, un joueur doit être inscrit sur l'alignement officiel et présent le jour du tournoi. La participation des substituts inactifs sera comptabilisée seulement lors des tournois par équipe.

Note : Les joueurs doivent porter les couleurs de leur collège (chandail).

7.2 Formule :

Tous les joueurs qui respectent la réglementation administrative (article 8.4) ont accès au championnat régional. Le responsable de la ligue est la seule personne qui peut valider les inscriptions officielles.

7.3 Participation

Un joueur participe à une **seule épreuve** lors du championnat régional.

Pour la saison 2024-25, 16 inscriptions en simple masculin et 16 inscriptions double masculin seront acceptés. En simple féminin, double féminin et double mixte, 8 inscriptions par catégorie seront acceptées. (Ajout mai 2023)

7.4 Formule d'inscription

Les inscriptions doivent parvenir par courriel à David Boies (dave_woods44@hotmail.com) et à Danick Laframboise (dlaframboise@rseq.ca).

Les inscriptions doivent être présentées par épreuves et par ordre de calibre du plus fort au plus faible. (modifié juin 2024)

Échéancier :

- 3 mars 2025 : Envoi du formulaire de pré-inscription par le RSEQ
- 7 mars 2025 midi : Date limite pour retourner le formulaire d'pré-inscriptions
- 7 mars 2025 17h00: Envoi du document inscriptions par le RSEQ
- 11 mars 17h00 : Date limite pour apporter des modifications aux inscriptions
- 12 mars midi : Envoi du document final d'inscriptions officielles par le RSEQ
- 13 mars 2025, 19h30 : Rencontre de semage*
- 23 mars 2025 : Championnat régionale individuel

7.5 Semage

Une réunion des entraîneurs sera tenue afin de procéder au semage des athlètes lors du championnat régional individuel. (ajout juin 2024).

Il ne sera pas possible de modifier les inscriptions lors de cette rencontre.

7.6 Forme de tournoi

Les formules de compétition seront déterminées selon le nombre d'inscriptions reçues (ex. élimination simple ou rotation) avec finales or et bronze. **Chaque participant jouera un minimum de 3 parties.**

7.7 Représentation au championnat provincial :

Individuel : La ligue CQ délèguera 3 joueurs ou 3 équipes (SF – DF – DX) ou 4 joueurs ou 4 équipes (SM – DM) par catégorie au championnat provincial à la suite du championnat régional.

Article 8 CHAMPIONNAT RÉGIONAL PAR ÉQUIPE

Le volet par équipe n'est pas applicable pour la saison 2024-2025 pour la ligue du Centre-du-Québec.

8.1 Composition d'une rencontre

Pour chaque rencontre sept (7) parties seront jouées, la répartition de ces parties par catégories sera la suivante :

- Simple féminin (1)
- Simple masculin (2)
- Double féminin (1)
- Double masculin (2)
- Double mixte (1)

8.2 Composition d'une équipe

Une équipe doit être composée d'un minimum de six (7) garçons et de quatre (4) filles pour jouer une rencontre.

8.3 Limite de participation

- Masculine : 1 catégorie
- Féminine : 1 catégorie

8.4 Formule du championnat

L'équipe qui termine première au classement général de la saison régulière se classe directement pour le championnat Nord-Est (CQ #1). Les positions 2 et 3 de la saison régulière s'affronte lors d'une partie demi-finale disputée sous la même formule que celle du championnat provincial (4 de 7).

Représentation au championnat de la conférence nord-est et au championnat provincial :

Par équipe : Le championnat régional classera deux équipes pour le championnat Nord-Est. Le collègue gagnant de la finale se méritera la place CQ-1 et le collègue finaliste CQ-2.